



Consultez nos sites : <https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos CFDT - mars 2022 - 2

Négociations salariales 2022

Le 10 mars, les négociations salariales se sont ouvertes avec la direction.

La Direction a annoncé avoir le cadrage des tutelles pour appliquer une politique salariale à 2% conformément à ce qui a été prévu au budget 2022. Or, si ce montant correspond à ce qui a été appliqué toutes les années passées (sauf en 2020 à 4,4% ou même à 7,7% en incluant la semaine de Noël), le contexte a complètement changé cette année. L'inflation (de décembre à décembre) jusqu'ici modérée est montée à 2.8% en 2021 et devrait poursuivre sa montée vers 3,5% d'ici l'été (prévisions INSEE).

La politique salariale doit :

- couvrir le maintien à niveau des salaires,
- permettre la reconnaissance des progressions de carrières et de l'augmentation des compétences
- poursuivre la revalorisation des salaires et maintenir l'attractivité de l'ONERA.

Dans ce cadre, il est évident, pour la CFDT, qu'avec 2% aucun accord satisfaisant ne pourra être conclu.

La direction a proposé une distribution « tout en AI » à 1,9% (0 augmentation générale). Pour la CFDT, dans ce contexte de crise, une distribution en AG et en € est indispensable. L'augmentation du plein de carburant ou de la facture de chauffage, elle est en €. Elle n'est pas proportionnelle aux revenus et pèse donc bien plus sur les plus petits. La CFDT a toujours défendu cette ligne de conduite mais à plus forte raison en pleine crise avec impossibilité de couvrir l'inflation.

Les organisations syndicales ont tout de même donné des pistes pour essayer de diminuer les effets de la crise.

La CFDT a rappelé son intérêt pour une augmentation de la part de l'employeur dans les cotisations de la mutuelle qui permet de distribuer plus qu'avec une augmentation classique et par ailleurs il s'agit d'une mesure générale.

La prise en compte des nouvelles formules de Pass Navigo et l'augmentation de la prise en charge à 75%, l'augmentation et l'extension du forfait mobilité (au co-voiturage, à l'achat de vélo ou véhicules électriques), la revalorisation du plancher de la prime semestrielle et des mini d'ancienneté ont été abordées. Le maintien et réévaluation des mesures jeunes et l'augmentation des doctorants sont également sur le tapis.

La CFDT a également fait remarquer que le télétravail peut faire économiser sur les frais de transport (carburant voiture) et qu'en revanche, cela devient très lourd pour ceux qui ne le peuvent pas. Le réexamen des conditions d'attribution du télétravail ou une compensation financière pour ceux qui ne peuvent pas faire autrement que se déplacer en voiture serait bienvenue. Enfin, la CFDT rappelle que parmi les plus bas salaires, les employés n'ont bénéficié ces dernières années d'aucun coup de pouce au contraire des techniciens, ASI, doctorants, ... et que la situation leur nuit d'autant plus.